

1981 : de l'espoir à la déception...

Le 10 mai 1981 François Mitterrand est élu Président de la République. Dès 20 heures à l'apparition de la tête du nouveau Président, je crie de joie comme 51,76% des électeurs.

J'habitais Paris et je me suis rendue Place de la Bastille comme de nombreuses personnes. Un sentiment de liesse et d'espoir en un avenir meilleur régnait sur cette place, lieu hautement symbolique (Prise de la Bastille 1789) Nous avons l'impression que tout devenait possible, que la vie allait changer.



Le 11 mai, dans les transports en commun, des sourires apparaissaient sur les visages du camp des vainqueurs, la deuxième fois où j'ai vécu cette atmosphère en Région Parisienne ce fut le lendemain de la victoire de l'équipe de France à la Coupe du Monde en 1998. Dès son arrivée à l'Élysée, François Mitterrand dissout

l'Assemblée Nationale et lors des élections du 14 et 21 juin 1981, une vague rose submergea l'hémicycle. Des nouveaux élus au « look » différent se retrouvaient sur les bancs, tenues plus décontractées et moins de cravates. Cela contrastait avec l'aspect habituel des députés.

Fort de cette forte majorité, le gouvernement mit en place les réformes suivantes :

- 1er juillet 1981 : augmentation de l'allocation handicapées (+20%), familiales (+25%), logement (+25%).
- 4 août 1981 : suppression de la Cour de sûreté de l'État.
- 2 octobre 1981 : autorisation des radios locales sans publicité.
- 8 octobre 1981 : blocage des prix pendant six mois.
- 9 octobre 1981 : abolition de la peine de mort
- 15 décembre 1981 : abrogation de la loi «anticasseurs».
- 30 décembre 1981 : création de l'impôt sur les grandes fortunes.

Presque toutes ces mesures recevaient l'assentiment du peuple de gauche, car même si l'abolition de la peine de mort n'était souhaitée par la majorité des Français, le candidat socialiste l'avait promis et le faisait par la voix de Robert Badinter, Garde des Sceaux de l'époque.

Nous avons le sentiment que la justice sociale n'était plus un vain mot et que les nouveaux élus faisaient tout leur possible pour l'instaurer.

Une deuxième série de réformes aura lieu en 1982 :

- 14 janvier 1982 : ordonnances sur la limitation à 39 heures (au lieu de 40) de la semaine de travail et cinquième semaine de congés payés.
- 13 février 1982 : la loi sur les nationalisations fait passer dans le giron de l'État la plupart des grandes entreprises.
- 3 mars 1982 : la loi sur la décentralisation promulguée par Gaston Deferre, ministre de l'Intérieur, donne davantage d'autonomie financière aux communes, aux départements et surtout aux régions.
- 25 mars 1982 : une ordonnance abaisse de 65 à 60 ans l'âge

légal de départ à la retraite.

– 29 juillet 1982 : une loi sur l'audiovisuel crée une Haute Autorité de l'Audiovisuel.

– 4 août 1982 : abrogation définitive des restrictions concernant les citoyens homosexuels, introduites en 1942 et confirmées en 1945. Abrogation du délit d'homosexualité.

Deux grandes avancées sociales sont à mettre au crédit de la Gauche d'alors, l'augmentation du nombre de congés payés et la retraite à 60 ans. Ces mesures étaient particulièrement appréciées par les classes populaires.

L'euphorie durera peu car dès le 11 juin 1982 arrive un plan de rigueur avec la fin de l'indexation des salaires sur les prix.

J'appartenais alors à la CFDT. En 1982, lors du Congrès de Metz, l'aile gauche trouvait que le pouvoir politique reculait et voulait que les réformes en faveur de la classe ouvrière progressent, mais la direction d'alors pensait qu'il ne fallait pas entraver le gouvernement par des grèves et des revendications trop extrémistes. Comme la direction était majoritaire ce fut sa ligne qui l'emporta, donc pas de mouvement social pour protester contre les reculades de la Gauche au pouvoir.

En 1983, après avoir hésité sur la sortie éventuelle du système monétaire européen, le Gouvernement annonce un plan de rigueur. En 1984, face aux manifestations de la Droite pour « l'enseignement libre », François Mitterrand annonce l'abandon de la loi Savary...

Depuis ces années-là, la Gauche a géré les affaires comme la Droite l'aurait fait, et aujourd'hui lorsque qu'on demande aux électeurs de bases la différence entre Gauche et Droite, les réponses sont éloquentes : »Bof, c'est un peu la même chose pour nous», d'où aussi une désaffection lors des scrutins.

Aujourd'hui», les députés de droite sont revenus sur l'âge de la retraite et reviennent aussi sur l'ISF, vont-ils s'attaquer aux congés payés? Ces réformes, symboles des années 1981-1982, ont toujours déplu à la Droite, mais je ne suis pas certaine que si la Gauche arrive au pouvoir en 2012, les futurs

gouvernants reviennent sur la réforme des retraites de 2010 et appliquent réellement une politique de Gauche. Mais sont-ils encore vraiment de gauche ?

Marie-José LETAILLEUR